

Pouvoir d'emprunt

règle des dix minutes, j'ai essayé de faire comprendre ce que représentaient les dépenses massives du gouvernement, même s'il n'y a aucun précédent d'emprunt de 19 milliards pour des dépenses inconnues dans des programmes encore indéfinis. Toutefois, je dois dire, à regret, que les plans de dépenses du gouvernement dépassent la simple faillite économique. Si nous étions une industrie privée, nous serions en faillite depuis longtemps, car nous ne pourrions jamais obtenir de prêt d'une banque sans présenter ni prévisions de recettes ni plan d'utilisation de l'argent. Donc, il y a non seulement faillite économique, mais aussi faillite morale. Je prétends, monsieur le Président, que lorsqu'une personne qui a des principes y renonce pour se protéger, elle manque de respect aux enseignements de la Bible et est aussi aveugle que le roi qui était nu. Plus l'homme est puissant, plus l'insulte est profonde. Lorsque l'homme d'honneur ferme les yeux sur une atteinte aux droits de la collectivité, il n'en demeure pas moins qu'une parcelle de moralité doit présider aux affaires publiques. Tout cela montre, une fois de plus, que nos chefs temporels ont les pieds d'argile et, en place, notre système en souffrira. Qu'importe que le ministre puisse équilibrer les livres si on ne peut croire en lui. La confiance du public et le régime parlementaire sont plus importants que le sort d'un seul homme et il est triste de voir sacrifier ces valeurs à la défense perverse d'un seul homme. Une démission ne confirmerait pas qu'il a commis personnellement une irrégularité, en dépit d'allégations dont il est seul responsable, mais ce serait une façon de reconnaître que le devoir est plus important que l'individu. Pourquoi, autrement, aurions-nous des lignes directrices?

L'ego et la pureté d'esprit ne remplacent pas le sens des responsabilités publiques dans notre forme de gouvernement démocratique. Lord Carrington n'a pas tiré un seul coup de feu et Sharon n'a pas personnellement ouvert les portes des camps de réfugiés, mais tous les deux avaient la responsabilité publique de leurs actes ou de leurs omissions du fait de leurs fonctions ministérielles. Il doit en être ainsi. Le conflit d'intérêts ne constitue pas une tache, il n'y a aucun sous-entendu d'irrégularité, mais une constatation très précise que, par ignorance, par inadvertance ou à dessein, les lignes directrices, fixées par le gouvernement lui-même, en matière de conflits d'intérêts ont été violées.

Si ces lignes directrices ont un sens et si le gouvernement veut conserver sa crédibilité, quelque chose doit céder. Vu la nature même des lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la nécessité de maintenir la confiance du public dans le gouvernement, on ne nuit pas simplement à cette confiance du public, mais on insulte ce dernier si rien ne se produit. Si le gouvernement ne respecte pas ses propres lignes directrices et s'il ne croit pas aux normes de moralité qu'il a lui-même définies, comment le public peut-il attacher quelque importance à des choses aussi banales que le régime fiscal, le budget ou le programme de création d'emplois? C'est pourquoi l'affaire Gillespie est si grave. Elle sape la base même du gouvernement et le nombre de milliards, empruntés ou autre, n'y changera rien.

Pour rétablir la confiance dans le régime parlementaire, qui est beaucoup plus importante que le prestige parlementaire temporaire, le ministre doit démissionner, admettant ainsi qu'il y a eu irrégularité et éliminant les doutes actuels au sujet de son intégrité et de sa personne. Fait paradoxal et, aux yeux de certains, regrettable aussi, c'est la réaction du gouvernement qui a jeté le doute dans l'esprit de nombreuses personnes qui

n'en avait pas au départ. L'opposition n'a pas inventé la «filière Mickey» et seul le gouvernement peut redresser la situation. Un acte public peut rétablir le respect personnel, mais, si rien ne se fait, la suspicion, comme un cancer, continuera à miner le système et à hanter le ministre. Si le gouvernement n'agit pas, de plus en plus de Canadiens estimeront que sa seule grande ligne directrice n'est pas de chercher ce qu'il peut faire pour le pays, mais bien ce que le pays peut faire pour lui.

• (1150)

Cette triste situation, monsieur le Président, rend la démission du ministre obligatoire et rend le sujet plus important encore que les milliards qu'il réclame, comme un chèque en blanc, par le projet de loi C-143.

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, je me lève pour donner mon appui à l'amendement au bill C-143, tendant à obtenir un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars.

Dix minutes, c'est peu pour en parler. Je voudrais d'abord donner une idée différente de ce que représente vraiment une somme de 19 milliards de dollars pour la plupart des Canadiens. Voici le calcul que j'ai fait, monsieur le Président. Il permettra peut-être de comprendre un peu mieux de quoi il s'agit. Monsieur, si vous donniez 1 million de dollars à votre femme en lui disant de dépenser \$1,000 par jour et de revenir quand il ne lui restera plus d'argent, elle reviendrait au bout d'à peu près trois ans.

M. Blackburn: Elle ne reviendrait jamais.

M. Kilgour: Si vous lui donniez 1 milliard de dollars en lui disant de dépenser \$1,000 par jour, elle serait beaucoup plus âgée quand elle reviendrait, au bout d'environ 2,740 années. D'après mes calculs, il lui faudrait 52,060 années pour dépenser 19 milliards de dollars, à raison de \$1,000 par jour.

Une voix: Vous ne connaissez pas ma femme!

M. Kilgour: Cette somme représente beaucoup d'achats et beaucoup d'années pour financer une partie du déficit que fait le gouvernement fédéral en un an. A cet égard, les dettes totales du gouvernement fédéral, qui s'élèvent à 63 milliards de dollars, constituent une hypothèque invisible sur notre avenir, sur nos enfants et, comme quelqu'un l'a dit, sur nos petits-enfants.

Pour le moment, c'est particulièrement important, car le gouvernement est beaucoup moins en mesure de s'attaquer au problème aigu du chômage. Comme l'a signalé l'économiste Richard Lipsey, on peut s'attendre à un déficit en période de récession et si l'on veut équilibrer le budget chaque année, on court à la catastrophe. Il a toutefois ajouté que le problème n'est pas l'existence du déficit mais la crainte que le gouvernement n'arrive plus à freiner ses dépenses. Il a aussi dit qu'il faudrait essayer d'équilibrer le budget pendant la durée d'un cycle économique, et non pas chaque année.

Je constate qu'il y a sept libéraux, monsieur le Président. Je voudrais expliquer, par votre intermédiaire, aux 2 millions de chômeurs canadiens pourquoi nous sommes dans un tel pétrin et comment nous pouvons en sortir.

La ville d'Edmonton est censée être l'endroit où les possibilités d'emploi sont les meilleures. Pourtant, j'ai appris la semaine dernière que 52,000 habitants de cette ville reçoivent